



Communiqué de presse
À Lyon, le 28 septembre 2016

Des territoires inégaux face à la précarité

L'Insee, en partenariat avec la DRDJSCS d'Auvergne-Rhône-Alpes, publie ce jour une étude contribuant au suivi du Plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPPIS) en Auvergne-Rhône-Alpes. Mis en place en 2013, celui-ci ne vise pas seulement à réduire la pauvreté monétaire. Plus largement, 69 mesures favorisent aussi l'accueil dans les services publics, l'accès aux cantines scolaires, la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou encore l'accès au logement et à l'hébergement temporaire.

Localement, chômage et pauvreté vont souvent de pair

La région Auvergne-Rhône-Alpes jouit d'une économie dynamique. Toutefois, 12 % des habitants de la région vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les familles monoparentales, les jeunes, les ruraux, notamment âgés, sont les plus fragiles. Dans les départements de la Drôme, l'Ardèche, l'Allier et la Loire, les taux de chômage sont les plus élevés de la région, les taux de pauvreté le sont également. Chômage et pauvreté sont le plus souvent les conséquences de la faiblesse du marché de l'emploi local, spécialement dans les anciens territoires industriels et les villes de taille moyenne.

Le surendettement en progression

En Auvergne-Rhône-Alpes, 7 ménages sur 1 000 ont déposé un dossier de surendettement en 2013. Dans l'Allier, ce taux monte à 10 alors qu'il n'est que de 5 en Haute-Savoie ou en Ardèche. En 5 ans, le nombre de dépôt de dossiers a davantage augmenté dans la région qu'en France métropolitaine. Parmi ces dossiers, la proportion de dossiers pour impayés d'énergie est importante. C'est un enjeu pour la région en raison du climat de montagne impliquant une plus forte consommation pour le chauffage domestique et de ce fait une précarité énergétique plus répandue que dans d'autres régions.

Des enjeux immobiliers

Le logement occupe une part croissante dans le budget des familles. Le nombre de décisions d'expulsions locatives augmente en Auvergne-Rhône-Alpes, mais sa proportion pour 1 000 ménages reste inférieure à celle de la France métropolitaine. Ces situations concernent en premier lieu les ménages des villes où le marché locatif est tendu, en Isère, en Haute-Savoie et dans le Rhône. La région propose près de 530 000 logements sociaux, présents surtout dans les grandes villes mais inégalement répartis dans les agglomérations. Le parc social s'étoffe toutefois dans tous les départements, notamment ceux qui sont en forte croissance démographique comme l'Ain et la Haute-Savoie.

L'étude de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes est accessible [ICI](#).

Contact Presse : Laure Héлары – 04.78.63.26.96 – laure.helary@insee.fr